



Saint-Baldoph

Infos

LE FLASH D'INFORMATIONS
DE VOTRE COMMUNE



JUIN 2026

LE MOT DU MAIRE



Chères Sanbardolaines, Chers Sanbardolains,

À l'occasion de ce premier Flash-Infos du mandat, je tiens à remercier les 66,5 % d'électeurs qui se sont déplacés aux urnes lors du scrutin du 15 mars dernier.

Je remercie également, très chaleureusement, les 75,91% d'électeurs qui ont fait le choix d'accorder leur suffrage à la liste *Unis pour Saint-Baldoph* que je conduisais.

Votre confiance nous honore et nous oblige.

Je remercie naturellement le conseil municipal pour sa confiance renouvelée.

Accompagnée de 6 adjoints et de 2 conseillers délégués, toute l'équipe de la majorité municipale s'est remise au travail dès le lendemain de l'élection. Des feuilles de route ont été établies afin de fixer le cap et de suivre avec sérieux les engagements de notre programme.

Les commissions municipales ont d'ores et déjà commencé à se réunir pour préparer les projets importants des prochaines années :

- Nous avons ainsi relancé le travail autour de notre grand projet prioritaire : la rénovation de la salle de Pré-Martin et de ses espaces extérieurs.

- Pour améliorer votre sécurité, une rencontre avec la gendarmerie s'est tenue début juin afin de dresser le diagnostic en vue du déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection, plus modernes et plus performantes.
- Nous préparons également notre consultation sur l'urbanisme qui nous permettra, ensemble, de définir le visage futur de Saint-Baldoph.
- En matière de vie locale, nous avons lancé la préparation du dispositif « L'Heure civique », qui permettra aux Sanbardolains qui le souhaitent de donner une heure de leur temps à des habitants, à des associations ou à la commune. Nous espérons pouvoir le déployer dès la rentrée.
- Concernant le quotidien, les travaux d'entretien et d'amélioration de la commune continuent d'être programmés. Vous découvrirez prochainement plusieurs réalisations attendues par de nombreux habitants. Pour les projets les plus impactants, nous continuerons naturellement d'associer les riverains.

Vous constaterez également, à la lecture du budget communal, que nous avons fait cette année encore le choix de ne pas augmenter les impôts fonciers, fidèles à notre gestion pragmatique, rigoureuse et responsable.

Enfin, tout au long de l'été, vous pourrez profiter d'un programme d'animations riche, comme ce fut déjà le cas au printemps.

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de la belle fête du printemps mêlant nature, histoire et patrimoine.

*Je vous souhaite, à chacune et chacun,
un très bel été !*

*Bien chaleureusement,
Valentin HACHET*



La nouvelle équipe municipale



Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, le nouveau conseil municipal s'est réuni les 20 et 31 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Valentin Hachet, maire sortant, a été reconduit dans ses fonctions. Pour le seconder, 6 adjoints et 2 conseillers délégués composent la nouvelle municipalité.

Le conseil municipal est constitué selon

un calcul réglementaire combinant prime majoritaire et répartition proportionnelle des sièges. Ainsi, sur les 23 sièges à pourvoir :

- la liste « *Unis pour Saint-Baldoph* », conduite par Valentin Hachet, avec 75,91% des suffrages, obtient 21 sièges
- la liste « *Mieux vivre à Saint-Baldoph* », menée par Rémi Garnier, avec 24,09 % des voix, obtient 2 sièges.

Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste. À la suite des démissions de Rémi Garnier, Mireille Masson et Marie-Thérèse Hailloud, les sièges vacants ont été pourvus par les candidats suivants de la liste « *Mieux vivre à Saint-Baldoph* », classés en 3e et 5e positions.



Le maire et les adjoints élus le 20 mars 2026

Les commissions communales

COMMISSIONS	PRÉSIDENT	MEMBRES
FINANCES	Valentin Hachet	Vice-Président : G. Vives-Marrano Membres : C. Charlaix, M.R. Cheminal, L. Claret, B. Coppé, A. Doglioni, G. Darves-Blanc, J. Beck
PETITE ENFANCE-ENFANCE -JEUNESSE	Valentin Hachet	Vice-Présidente : B. Coppé Membres : C. Anthoo, R. Bailly, C. Charlaix, G. Darves-Blanc, G. Vives-Marrano, J. Pollet
CADRE DE VIE	Valentin Hachet	Vice-Présidente : C. Guiboud-Ribaud Membres : P. Bardin, L. Claret, S. Cogne, L. Rosafo, G. Vaussenat, J. Beck
TRAVAUX	Valentin Hachet	Vice-Président : G. Vaussenat Membres : R. Bailly, P. Bardin, L. Claret, G. Darves-Blanc, A. Doglioni, J. Dufresnes, C. Guiboud-Ribaud, G. Vives-Marrano, J. Pollet
URBANISME	Valentin Hachet	Vice-Président : L. Claret Membres : R. Bailly, M.R. Cheminal, A. Doglioni, J. Dufresnes, C. Gathié, L. Goiffon, J.P. Perrin, G. Vives-Marrano, J. Pollet
AMÉNAGEMENTS	Valentin Hachet	Vice-Président : L. Claret Membres : P. Bardin, C. Charlaix, M.R. Cheminal, B. Coppé, E. Dherbeys, J. Dufresnes, C. Gathié, L. Goiffon, G. Vaussenat, J. Pollet
ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE	Valentin Hachet	Vice-Présidente : B. Coppé Membres : C. Anthoo, E. Dherbeys, J. Dufresnes, G. Vives-Marrano, J. Beck
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	Valentin Hachet	Vice-Président : P. Bardin Membres : M.R. Cheminal, A. Doglioni, L. Goiffon, C. Guiboud-Ribaud, C. Lambert, G. Vaussenat, J. Beck
APPEL D'OFFRES	Valentin Hachet	Vice-Président : G. Vives-Marrano Titulaires : L. Claret, G. Vives-Marrano, G. Vaussenat Suppléants : C. Charlaix, A. Doglioni, J. Dufresnes
COMPOSITION DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)		
CCAS	Valentin Hachet	Vice-Présidente : C. Guiboud-Ribaud Elus du Conseil municipal : Evelyne Dherbeys, Sabine Cogne, Loetitia Rosafo Membres extérieurs : Marion Dumay (AMEJ), Sylvie Masson(APEI Noiray), Alain Poënsin (ADIS, APAJH), Christine Verdoya (ADMR)

Les élus du conseil municipal

LE MAIRE



Valentin HACHET

Vice-président de Grand Chambéry
Député suppléant 3^e circonscription de Savoie

LES ADJOINTS & CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Gèneviève DARVES-BLANC

1^{ère} adjointe
Administration générale,
Ressources humaines,
Affaires culturelles



Laurent CLARET

2^{ème} adjoint
Urbanisme et aménagements



Bérangère COPPÉ

3^{ème} adjointe
Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
Vie associative et Vie locale



Guy VIVES-MARRANO

4^{ème} adjoint
Finances



Chantal GUIBOUD-RIBAUD

5^{ème} adjointe
Affaires sociales
cadre de vie
Sécurité



Gilles VAUSSENET

6^{ème} adjoint
Travaux



Marie CHEMINAL

Conseillère déléguée
Communication



Pierrick BARDIN

Conseiller délégué
Transition écologique
Forêts

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MAJORITÉ- LISTE "UNIS POUR SAINT-BALDOPH"



Jacques DUFRENES



Evelyne DERBEYS



Catherine GATHIE



Sabine COGNE



Christophe LAMBERT



Laurent GOIFFON



Jean-Philippe PERRIN



Leaticia ROSAFIO



Alexandre DOGLIONI



Carole ANTHOO



Raphael BAILLY

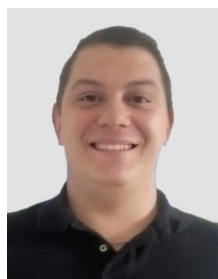


Cécile CHARLAIX

MINORITÉ- LISTE "MIEUX VIVRE À POUR SAINT-BALDOPH"



Jordy POLLET

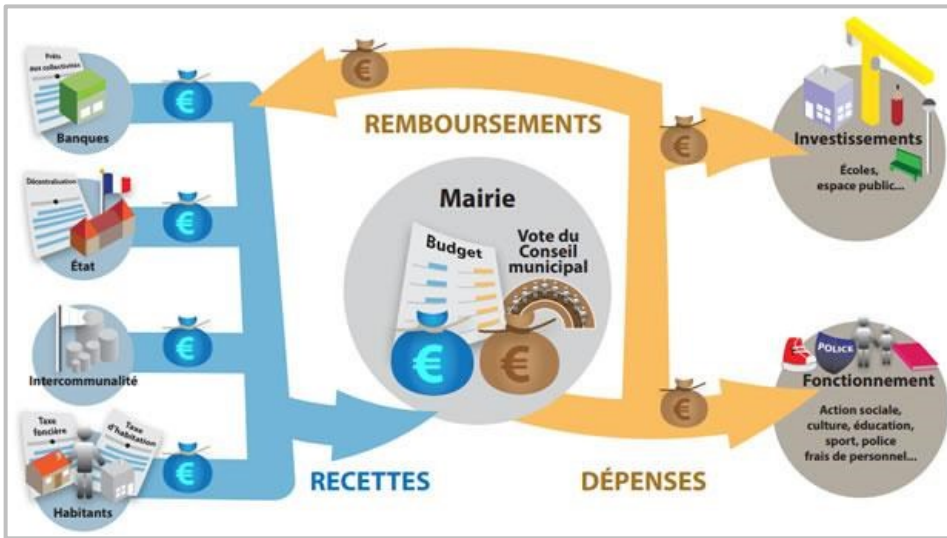


Jordan BECK



Le budget prévisionnel communal 2026

La feuille de route financière



BUDGET VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2026

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
3 424 812 €
FINANCER LES SERVICES DU QUOTIDIEN

BUDGET D'INVESTISSEMENT
1 522 003 €
FINANCER LES PROJETS & EQUIPEMENTS

EXCÉDENT PRÉVISIONNEL
647 593 €
ASSURER L'AVENIR

D'OU VIENT L'ARGENT ►►► PRINCIPALES RECETTES 2026

Impôts & taxes	1 840 730 €
Excédent reporté	847 790 €
Produits des services	382 746 €
Dotations & subventions	288 282 €
Atténuation & autres	65 264 €

COMMENT SERA-T-IL UTILISÉ ?

► PRINCIPALES DÉPENSES 2026 DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	1 331 800 €
Charges générales	753 600 €
Amortissements	334 879 €
Autres charges courantes	329 670 €
Péréquation & financier	27 270 €

► PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2026

Réhabilitation du centre socio culturel et de l'esplanade Pré Martin	930 167 €
Rénovation appartement locatif mairie	157 200 €
Relance étude d'aménagement place des commerces	143 426 €
Voirie communale (entretien et sécurisation)	60 512 €
Aménagement Place Elisé Quenard (angle route des Goulettes / route de la Fontaine Lamée)	52 600 €

DÉTAIL DU BUDGET
PRIMITIF 2026 SUR
WWW.SAINTBALDOPH.FR

À NOTER

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

La commune maintient ses taux de taxe foncière, sans augmentation

ZERO NOUVEL EMPRUNT

Les investissements 2026 seront financés par l'excédent dégagé les années précédentes et les recettes 2026

MAITRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les actions concrètes d'optimisation des charges et des consommations d'énergie sont poursuivies.

Radar pédagogique Route d'Apremont

4000 véhicules par jour : la vigilance s'impose !

Installé au carrefour du Chanay pendant plusieurs mois, le radar pédagogique a rempli un double rôle : sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse et fournir à la commune des données précises sur les vitesses réellement pratiquées. Ces informations permettent d'adapter les actions en matière de sécurité routière : aménagements, signalisation ou contrôles ciblés.

Entre le 16 septembre 2025 et le 21 janvier 2026 (soit 134 jours), 535 844 véhicules ont été enregistrés sur une voie, soit en moyenne 3 998 véhicules par jour.

Ces résultats confirment la forte fréquentation de cet axe, également emprunté par des piétons, ce qui

appelle à une vigilance particulière.

On note dans les relevés ci-dessous que la majorité des usagers adopte une vitesse globalement adaptée. Toutefois, des dépassements persistent, et parfois importants : une vitesse maximale de 93 km/h a notamment été relevée.

Dans cette perspective, l'acquisition d'un second radar pédagogique est à l'étude, afin de renforcer la prévention sur d'autres axes.

La vigilance de chacun reste indispensable pour garantir la sécurité de tous.



STATISTIQUES SUR 134 JOURS ENTRE LE 16 /09/2025 ET LE 21/01/2026

NOMBRE DE VÉHICULES ENREGISTRÉS/JOUR	VITESSE MOYENNE TOUS VÉHICULES	RESPECT DE LA LIMITE DE 30KM/H	CIRCULANT À MOINS DE 34KM/H	VITESSE V85*	VITESSE MAX ENREGISTRÉE
3998	28 KM/H	61%	75%	37 KM/H	98 KM/H

* V85 = vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des véhicules

Fortes chaleurs

Inscription au registre des personnes vulnérables



Face à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs, la commune renforce ses actions de prévention.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), une mise à jour du registre des personnes vulnérables est en cours.

Ce registre, mis en place lors de la crise COVID, permet d'identifier les habitants les plus exposés (afin de maintenir un contact régulier en cas de canicule, et de leur apporter une aide adaptée si nécessaire).

Conformément aux recommandations de Santé publique France, peuvent figurer sur cette liste :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les adultes en situation de handicap remplissant certaines conditions.

Les habitants concernés ou leurs proches, sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

L'inscription est gratuite et confidentielle.

Adopter les bons réflexes

- Des supports d'information sont disponibles en mairie pour aider chacun à mieux se protéger en période de forte chaleur.
- La commune rappelle également que le tiers-lieu La Parenthèse est un espace climatisé accessible à tous, offrant un lieu de fraîcheur ainsi que des activités tout l'été.

Concours fleurissement 2026

Inscriptions jusqu'au 15 juillet


La mairie relance son concours de fleurissement initié en 2025.

Ouvert à tous les habitants, il invite chacun à participer, à son échelle, à l'embellissement de notre cadre de vie.


Maisons, balcons, fenêtres ou terrasses visibles de la rue.. chaque geste contribue à rendre la commune encore plus fleurie et agréable.

Les lauréats recevront des bons d'achat à utiliser en jardinerie.


3 CATÉGORIES




MAISONS
avec jardin
visible de la rue




FENÊTRES



BALCONS
ou terrasses
visibles de la rue



INSCRIPTIONS
DU 1^{ER} JUIN
AU 15 JUILLET 2026



PASSAGE DU JURY
DU 27 JUILLET
AU 1^{ER} AOÛT 2026

Comment s'inscrire ?


PAR BULLETIN PAPIER

- Retirez un bulletin à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur le site de la commune
- À retourner complété en mairie ou par mail à : mairie@saintbaldoph.fr

OU

EN LIGNE

Inscrivez-vous directement via le formulaire dédié



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES INDISPENSABLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

suite à diverses plaintes enregistrées en mairie

STOP AUX NUISANCES SONORES





TRAVAUX

HORAIRES AUTORISÉS

-  **En semaine**
8h30 - 12h et 14h - 19h
-  **Samedi**
9h - 12h et 15h - 19h
-  **Dimanche et jours fériés**
10h - 12h

En dehors de ces horaires, merci de privilégier le calme.

PISCINES : PENSONS AU VOISINAGE

Les cris, jeux et éclats de rire font partie de l'été, mais restons attentifs à ne pas gêner le voisinage, surtout en soirée.

S'amuser, oui... sans déranger, c'est encore mieux !




Bien vivre ensemble, ça commence par le respect !




CHIENS



Pour le respect de tous et la qualité de vie dans notre commune, quelques règles sont à respecter.

 **PARC POUR ENFANTS : INTERDICTION**

Les chiens sont interdits, même tenus en laisse, dans le parc pour enfants. Cette règle est signalée sur place par un panneau, mais elle n'est pas toujours respectée.



 **RAMASSAGE : UN GESTE OBLIGATOIRE**

Le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire, y compris dans le caniveau. Ce geste simple est essentiel pour préserver la propreté et la qualité de vie dans la commune. **Le non-respect de cette règle est passible d'une amende.**



 **PASSAGE DU FACTEUR : VOTRE CHIEN SOUS CONTRÔLE**


Lors du passage du facteur, votre chien doit être tenu sous contrôle afin d'éviter tout contact direct avec l'agent de distribution.



ARTICLE L211-14-2 DU CODE RURAL (LOI DU 20 JUIN 2008)

 **RAPPEL DE LA LOI**

 Toute morsure doit être déclarée en mairie.

 Le chien doit faire l'objet d'une surveillance sanitaire et d'une évaluation comportementale.

 Le maire peut imposer une formation au propriétaire.



Agenda de l'été



DU 6 JUIN AU 5 SEPTEMBRE		La parenthèse	Exposition photos, De Mathieu Moreira, photographe local	
TOUT L'ÉTÉ		La parenthèse	puzzle collaboratif	Tout public
TOUS LES VENDREDIS	10h-12h seniors	La parenthèse	Jouons ensemble! Des jeux sont installés, des animateurs sont présents pour expliquer les règles et c'est parti !	Seniors
	15h-18h 5 ans et +			Tout public à partir de 5 ans

JUIN

Mardi 30 juin	19 h	Mairie	Conseil municipal	
---------------	------	--------	-------------------	--

JUILLET

Mercredi 1 juillet	15h-16h30	La parenthèse	Atelier créatif « Peinture sur drap » : Nos petits et grands héros	à partir de 8 ans
Mercredi 1 juillet	17h-18h	La parenthèse	« Instants contés » avec les conteurs de La parenthèse	Tout public
Samedi 4 juillet	10h-12h	La parenthèse	Brunch et jeux avec Lola, animatrice au Si Jeunesse	Tout public Sur inscription
Mercredi 8 juillet	9h-12h	Mairie	Permanence Mutuelle Entrenous	Rendez-vous conseillé
Mercredi 8 juillet	15h-16h30	La parenthèse	Atelier créatif « Dessin sur drap » : Nos petits et grands héros	à partir de 8 ans
Vendredi 10 juillet	15h-16h30	La parenthèse	Initiation au tricot pour enfants	à partir de 8 ans
Mercredi 15 juillet	15h-16h30	La parenthèse	Atelier recyclage avec la ressourcerie l'Embarcadère	En famille
Mercredi 15 juillet	17h-18h30	La parenthèse	Remise des prix et goûter « Nos petits et grands héros	Jeunes-ados
Vendredi 31 juillet	15h-16h30	La parenthèse	Atelier Tricothé	Adultes

AOÛT

Du 10 au 29 août			FERMETURE Bureau de poste	
du 11 au 14 août			FERMETURE La parenthèse	
Judi 20 août	15h-16h30	La parenthèse	Atelier créatif: Bracelets brésiliens avec Lola, animatrice au Si Jeunesse	à partir de 9 ans
Vendredi 21 août	15h-16h30	La parenthèse	Jeu Destination voyages	à partir de 6 ans
Mercredi 26 août	10h-12h00	La parenthèse	Animation « partage autour des photos exposées et de la pratique photographique avec Mathieu, photographe local	Tout public
Mercredi 26 août	15h-16h30	La parenthèse	Jeu Destination voyages	à partir de 6 ans
Judi 27 août	15h-16h30	La parenthèse	Atelier créatif avec Lola, animatrice au Si Jeunesse	à partir de 8 ans
Vendredi 28 août	15h-16h30	La parenthèse	Atelier Tricothé	Adultes
Samedi 29 août	à PARTIR de 14h	Esplanade Pré Martin	FÊTE DE L'ÉTÉ ET CINÉ PLEIN AIR (voir ci-contre)	Tout public
Lundi 31 Août	16h30-19h30	Salle Granier Pré Martin	Don du sang	Inscription en ligne conseillée

SEPTEMBRE / OCTOBRE (Non exhaustif- évènements connus au moment de l'impression)

Mercredi 2 septembre	15h-16h30	La parenthèse	Jeu Destination voyages	à partir de 6 ans
Samedi 5 septembre	9h30-12h	Passerelle Pré Martin	FORUM DES ASSOCIATIONS	
Mardi 8 septembre	19h	Mairie	conseil municipal	
Vendredi 18 septembre	18h30-21h	La parenthèse	Apero jeux	Tout public sur inscription
Vendredi 25 septembre	18h-18h45	La parenthèse	Spectacle Bib'en scènes « Nanoulak »	à partir de 8 ans Sur inscription
Dimanche 4 octobre	10h-12h30	Esplanade Pré Martin	Marché franco-italien organisé par le comité de jumelage	

LA PARENTHÈSE

Horaires d'été

Du 7 juillet au 28 août

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h30-11h30*	15h-19h
Mercredi	10h-12h	15h-18h
Judi	9h30-11h30*	15h-18h
Vendredi	10h-12h	15h-18h
Samedi	fermé	fermé

* adultes uniquement

Fermée du 11 au 14 août

FÊTE DE L'ÉTÉ

Samedi 29 août



de 14h00 à 17h00 ANIMATIONS

Animations familiales
Jeux gonflables

17h00 à 18h00 SPECTACLE MUSICAL

groupe « **Les papas rigolos** »
1ere partie pour public familial

18h00 APERITIF

offert par la mairie

18h30 à 19h30 SPECTACLE MUSICAL

groupe « **Les papas rigolos** »
2eme partie (ambiance plus festive)

À LA TOMBÉE DE LA NUIT
CINÉ PLEIN AIR



Les infos en vidéo

Abonnez-vous à la chaîne YouTube de Saint-Baldoph !

POUR Y ACCÉDER, SCANNEZ CE QR CODE



Ou directement sur le site internet ou l'appli intramuros

www.saintbaldoph.fr

@ **VOTRE COMMUNE** > COMMUNICATION
> **CHAÎNE YOUTUBE**

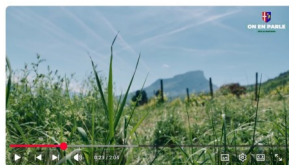


CLIQUEZ SUR L'ONGLET DANS **SERVICES**

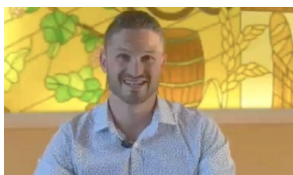
DERNIÈRES VIDÉOS MISES EN LIGNE



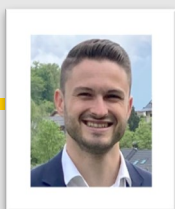
Installation du nouveau Conseil municipal Mars 2026 (2:10)



Fête du printemps Avril 2026 (2:04)



Résumé des décisions du Conseil municipal du 19 mai 2026 (1:37)



LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des idées pour notre commune ou des interrogations à partager ?



Le maire se propose de vous rendre visite chez vous, en toute simplicité, pour discuter, échanger, évoquer un dossier, vous écouter... Tous les sujets pourront être abordés à condition qu'ils concernent votre quartier ou la commune.

POUR INVITER LE MAIRE CHEZ VOUS

Contactez l'accueil de la mairie, pour convenir de la date du rendez-vous en soirée de 18h30 à 20h30 avec le nom des participants

mairie@saintbaldoph.fr
Tel. 04 79 28 30 05

ou inscrivez-vous en ligne ►

FORMULAIRE EN LIGNE



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



CLIQUEZ SUR L'ONGLET DANS **SERVICES**



Vous préférez échanger par écrit ?

Un formulaire dédié vous est proposé en ligne sur le site internet de la mairie ou sur l'appli IntraMuros

- Accessible 24h/24, 7 jours sur 7
- Recevez une réponse directement du maire ou de son équipe sur les sujets évoqués
- Participation interactive aux préoccupations communales : les réponses à vos questions les plus fréquentes seront publiées dans nos supports communaux distribués dans les boîtes aux lettres pour une plus large information.

POUR ADRESSER VOTRE QUESTION OU REMARQUE



www.saintbaldoph.fr
VOTRE COMMUNE > VIE MUNICIPALE
> **LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE**

FORMULAIRE EN LIGNE



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



CLIQUEZ SUR L'ONGLET DANS **SERVICES**



MAIRIE DE SAINT-BALDOPH
50, Chemin de la mairie
73190 Saint-Baldoph
04 79 28 30 05
mairie@saintbaldoph.fr

FLASH INFOS MUNICIPAL

Directeur de la publication : V. Hachet
Comité de Rédaction : M. Cheminal, V Hachet, G. Darves-Blanc, L. Claret, G. Vives, B. Coppé, P. Bardin
Conception Réalisation : M. Cheminal
Crédit photos : Mairie de Saint Baldoph

TOUS CONNECTÉS, BIEN INFORMÉS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
Saint-Baldoph-Intramuros

► GRATUIT

► UTILE

► SIMPLE D'UTILISATION

